



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

Tél.: 06 44 79 72 47

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

L'Antenne, bulletin électronique de liaison

20 décembre 2014

Comptes rendus réunions Interprofession et CSA du 16/12/14

Représentants FFAP : Yvan Gouttequillet et Denis Sapène

Interprofession

A la demande du Ministre , avec à la manœuvre MM. Lelong (FNSEA) et Gerster , une réunion d'information s'est tenue le matin du 16 . Etaient conviés les syndicats apicoles FFAP, SPMF , UNAF, SNA ,com api Conf, FNSEA et Coor. Rurale .

Parallèlement un groupe constitué de membres du CRDA œuvre pour diviser le collège producteurs afin que les syndicats soient moins représentés, car l'enjeu de l'interpro c'est la CVO (Contribution Volontaire Obligatoire) donc le financement de l'ITSAP (ou autre ,voir contribution interpro FFAP).

Nous craignons le pire, il s'avère que tout ne semble pas « bouclé » et que la place est laissée aux discussions. A confirmer.

Présentation par F.Gerster des docs de travail. Le Code Rural modifié précise que les ADAs peuvent être considérés comme groupements de producteurs . Elles peuvent donc si elles le souhaitent participer au collège producteur à l'interpro .

Concernant les cotisations des apiculteurs : en dessous de 50 ruches pas de participation fiscale ni de CVO , ceci à l'attention de Mr.Vedrenne et sans doute de l' UNAF. Les participants : conf , unaf, sna, spmf ,fnsea, c.

rurale, ffap sont d'accord sur la nécessité des contributions écrites mais seule la FFAP en a rédigé une (voir Antenne précédente). La majorité des représentants pense ,malgré tout, qu'il est nécessaire de définir un projet commun avant toute chose . Il est admis , y compris par MM. Gerster et Lelong que l'interpro ne peut être créée, comme prévu initialement, au printemps. L'examen et le positionnement sur le doc. en 8 points de Gerster , n'ont pas l'assentiment de la C.Rurale pour l'instant et le SNA réserve sa réponse après leur AG (fin février) .

La coordination n'est pas favorable à la création de cette interpro à cause de la CVO et le SNA renvoie aussi sur ce sujet après l'AG .

Quelques prises de positions : le SPMF donne la priorité au financement ITSAP ; la majorité des syndicats se prononce pour une non participation des ADAs ou d'ADA France ,sur ce point la FNSEA ne se prononce pas . S'il y avait participation , juridiquement, ce sont les ADAs et non ADA F. qui seraient éligible?

Fin de la réunion ,avec accord de poursuivre la concertation.

Comité Stratégique pour l'Apiculture

C'est confirmé ,si besoin était , les réunions CSA ne sont pas un lieu de débats ! Après un exposé sur les compteurs d'abeilles mais,visiblement ,Mr Leconte n'a pas compris qu'ils étaient dépassés , le sujet néonicotinoïdes a été abordé (voir power point Bonmatin sur le site apipro-ffap (néonics dans dossiers) . 1 heure 10 montre en main (exposé Bonmatin et questions incluses) ! Pour un sujet d'une telle gravité et aussi ancien (près de 20 ans) , nous avons la mesure de la capacité/volonté du Ministère à prendre des décisions courageuses . Mr Mezziani (Ministère) a tout de même signifié « ...qu'il y avait quelque chose à l'étude au ministère , mais on ne peut pas dire quoi , ni quand . » Une feuille de route doit être établie en 2015 conformément aux déclarations de François Hollande lors de la conférence environnementale

Il est à craindre une décision minimaliste

Malgré une présentation des travaux de Bonmatin , et des autres scientifiques du monde ,accablante, qui met en cause les néonicotinoïdes dans la disparition de la plupart des organismes vivants dont les abeilles ne sont qu'un exemplaire, des collègues coordination rurale mettent en doute l'honnêteté scientifique de ces travaux . D'autres FNSEA compatissent avec les agriculteurs et proposent que des réunions de concertations soient encore et toujours organisées car « l'agriculture ne peut sortir des néonics si vite au risque d'impasse technique. »

Avec une telle étude nous pensions que l'issue était proche, mais la réaction de certains collègues et celle de l'administration ne sont pas de bonne augure.

Que faire ? Solliciter les Ministères de l'Environnement et de la Santé ? Si rien n'est fait en 2015 , il est à craindre qu'il ne soit trop tard ensuite .

Aethina tumida également abordé (voir site FFAP: présentation de Mr Mezziani et décision de la commission européenne) .

Globalement,et pour les sujets importants c'est assez proche de la réalité.Le regret,est tout simplement que les contributions même bien argumentées ne sont pas abordées. Mais où est donc ce lieu mystère de

débats, d'examens et de prises de décisions ??? Les réponses ou plutôt les non réponses et le constat que les affaires sont traitées ailleurs, nous devient assez irritant. Nous sommes là, remisés au rang de spectateurs.

Néonics /TS/ Pesticides

- La France Agricole: la baisse de la production due à la suspension des néonics 12/12/14

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/colza-ue-baisse-de-la-production-due-a-la-suspension-des-neonicotinoides-copa-cogeca-97815.html>

- Bayer a reçu une homologation pour la protection des semences d'orge et d'avoine (Raxil Star)

<http://www.agrisalon.com/fr/permalien/article/7007095/Raxil-Star-de-Bayer-contre-le-charbon-nu.html>

- Des salariés de Triskalia (Côtes d'Armor) intoxiqués par des céréales gorgées de pesticides

<http://www.humanite.fr/chez-nutrea-triskalia-le-combat-des-intoxiques-aux-pesticides-560647>

Cynips

Voir en pj le courrier intersyndical

Puçage électronique

Les éleveurs obtiennent en partie, gain de cause, contre le puçage électronique. FR3 Bretagne.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/2014/12/18/les-eleveurs-obtiennent-gain-de-cause-contre-le-pucage-electronique-615792.html>

Marché du miel

- Stéphane Le Foll veut promouvoir le « miel de France » !

Le Mans, 29 nov 2014 (AFP) - Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a annoncé samedi sa volonté de promouvoir un « miel de France », lors d'une visite dans son département de la Sarthe.

« Aujourd'hui, rien ne permet de savoir d'où vient le miel. J'aimerais bien un beau miel de France », a déclaré le ministre qui a rencontré des apiculteurs, pour la première fois depuis un an, lors de l'assemblée générale de l'Union syndicale agricole sarthoise, au lycée agricole de Rouillon, près du Mans, où lui-même a été surveillant à une époque.

« Je veux avancer » sur ce dossier « car je ne peux pas accepter que la production (de miel) continue de baisser », a dit M. Le Foll, selon lequel la France produit entre « 16.000 et 18.000 tonnes de miel » quand la demande nationale est supérieure à « 40.000 tonnes ».

Le consommateur est fréquemment confronté à du miel mis en pot en France mais provenant d'autres pays, y compris de Chine, sans qu'il ne s'en rende nécessairement compte.

Les apiculteurs voient leur activité menacée par une surmortalité des abeilles qui a notamment pour cause la prolifération du frelon asiatique, dont Stéphane Le Foll a également annoncé sa volonté de le faire passer en nuisible de catégorie 1 - il est actuellement classifié en catégorie 2 - afin de pouvoir lutter plus efficacement contre cet insecte.

AFP

- Après les Miels de France.....voir en pj (2 et 3) tarifs des miels UE et Chine, à titre d'info .

Bonnes Fêtes à toutes et tous